



© AVSF

Le renforcement des organisations
économiques paysannes pour une
insertion favorable
et juste des petits paysans
sur les marchés

Texte de Référence

Juillet 2008

Sommaire

SOMMAIRE	2
RESUME	3
INTRODUCTION	5
1. CONCURRENCE INEGALE ET MARCHÉ LIBERALISÉ : DEUX CAUSES DE L'APPAUVRISSMENT DES POPULATIONS PAYSANNES	6
DES POPULATIONS PAYSANNES MONDIALEMENT APPAUVRIS	6
UN DÉSÉQUILIBRE ABYSSAL DE PRODUCTIVITÉ ENTRE LA PLUPART DES PAYSANS DU MONDE ET UNE ÉLITE D'ENTREPRISES AGRICOLES CAPITALISTES.	6
OUVERTURE COMMERCIALE ET CONCURRENCE INEGALE ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET PAYS DÉVELOPPÉS	7
DES CONDITIONS DE NÉGOCIATION ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ASYMETRIQUES	7
UN CHANGEMENT MAJEUR NÉCESSAIRE POUR SORTIR LES PAYSANS DU SUD DE LA PAUVRETE ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES.	8
2. PRINCIPES STRATEGIQUES DU RENFORCEMENT DES AGRICULTURES PAYSANNES ET DE LEUR ACCES AU MARCHÉ	9
LE RENFORCEMENT DES AGRICULTURES PAYSANNES POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETE	9
L'INSERTION DES PAYSANS AUX MARCHES DANS DES CONDITIONS FAVORABLES DANS UNE OPTIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE RURAL	9
L'ORGANISATION PAYSANNE, CLEF D'UNE ARTICULATION PLUS JUSTE ET FAVORABLE AUX MARCHES	11
APPUYER LES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LA RECONQUETE DES MARCHES DOMESTIQUES	13
ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE FILIERES ALTERNATIVES	14
RAPPROCHER LE PRODUCTEUR DU CONSOMMATEUR	15
CONSOLIDER LA CONSTRUCTION DE FILIERES MAITRISEES PAR LES PRODUCTEURS ORGANISES	16
3. PRINCIPES METHODOLOGIQUES POUR LE RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS ECONOMIQUES PAYSANNES	19
PRIVILEGIER L'APPUI A DES DYNAMIQUES ENDOGENES	19
ANALYSER LA PERTINENCE ET LA FAISABILITE DE L'APPUI A LA STRUCTURATION DE L'ORGANISATION PAYSANNE	20
CONSOLIDER DES ORGANISATIONS DURABLES SANS SCHEMAS PREETABLIS	20
RENFORCER LES ORGANISATIONS AU-DELA DE L'EFFICACITE ECONOMIQUE	22
RESPECTER LES STRATEGIES DES FAMILLES PAYSANNES ET NE PAS IMPOSER LES PROCESSUS	23
FORMER, CONCERTE, NEGOCIER ET PARTICIPER A L'ACTION COLLECTIVE	23
4. CONCLUSION	25

Résumé

La libéralisation croissante des marchés dans les pays du Sud, par l'abandon des principaux instruments de politique de soutien à l'agriculture, s'est traduite par la mise en compétition croissante des agricultures paysannes avec des agricultures capitalistes du Nord et du Sud beaucoup plus productives. Cette situation, aggravée par des politiques de subvention des agricultures du Nord, contribue à rendre plus vulnérables les familles paysannes du Sud, et affecte le droit des pays à assurer leur souveraineté alimentaire.

Dans les conditions actuelles des marchés locaux et internationaux, les petits producteurs paysans, nombreux et dispersés, doivent faire face à des acteurs dominants (commerçants, intermédiaires locaux et internationaux, centrales de supermarchés) qui contrôlent les filières agroalimentaires. L'absence quasi-totale de politiques nationales en faveur des régions rurales et la forte croissance de la grande distribution qui impose des exigences importantes en termes de volumes, de standardisation et de traçabilité aggravent cette situation d'exclusion et de sous exploitation des agricultures paysannes.

L'organisation de producteurs apparaît ainsi comme moyen principal pour renforcer le rôle des paysans dans les filières agroalimentaires, en favorisant l'accès à des prix plus stables et plus rémunérateurs grâce à la commercialisation associative ou groupée et une meilleure capacité de négociation des producteurs sur les marchés conventionnels ou un positionnement de leurs organisations sur des marchés alternatifs. Il s'agit pour cela de mettre en place des relations plus directes avec les consommateurs, que ce soit au niveau local, grâce au développement de marchés paysans, ou encore au niveau international, par l'accès à des marchés tels que le commerce équitable.

L'organisation paysanne assure également un rôle fondamental de représentation des familles rurales qui leur permet de défendre leurs intérêts, de négocier des politiques sectorielles plus favorables au niveau local, national ou international et d'assurer les conditions de leur développement territorial, économique et social.

Dans ce contexte d'aggravation des inégalités entre les agricultures du monde, l'association *Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF)* a pour objectif de renforcer les organisations paysannes dans leurs capacités à participer directement et s'articuler dans des conditions qui leur sont plus favorables, aux marchés conventionnels et se positionner sur des marchés alternatifs, parfois plus adaptés aux spécificités des agricultures paysannes, en s'appuyant sur les axes d'intervention suivants :

- renforcer les capacités techniques des familles paysannes et de leurs organisations pour une production de qualité ;
- renforcer l'autonomie des familles paysannes par la diversification des activités agricoles et d'élevage et une plus grande valorisation de ces productions ;
- favoriser le développement d'organisations de producteurs autonomes, dotées d'une forte capacité de négociation pour la commercialisation sur les marchés conventionnels, et sur des marchés alternatifs qui offrent des prix stables et rémunérateurs ;
- consolider des réseaux d'organisations de producteurs pour la reconnaissance de l'efficacité économique des agricultures paysannes et la mise en place de politiques sectorielles en leur faveur.

L'accompagnement d'*Agronomes et Vétérinaires sans frontières* aux organisations paysannes sur les filières est guidé par un certain nombre de principes d'interventions. Il s'agit d'une approche filière s'inscrivant dans une optique de développement du territoire rural sans se réduire à un seul objectif économique. AVSF privilégie le renforcement d'organisations légitimes, autonomes, fortes et durables à travers un accompagnement dans le temps qui respecte les rythmes des organisations et des communautés rurales. L'association propose également de renforcer des capacités de négociation des organisations sur les filières conventionnelles, et la consolidation des filières et marchés alternatifs pour les organisations. Enfin, AVSF cherche à renforcer des actions de défense et promotion d'une agriculture paysanne autonome et écologiquement durable, associant la valorisation des produits de l'agriculture et de l'élevage.

Dans un contexte de crise alimentaire au niveau mondial en particulier dans de nombreux pays du Sud, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* considère qu'il est possible d'appuyer les familles paysannes dans la valorisation sur le marché de leurs productions vivrières mais aussi de « rente », tout en améliorant la sécurité alimentaire des populations. Il est clair que le développement des cultures de rente peut être contraire aux objectifs de souveraineté alimentaire quand il est mené à grande échelle et selon des schémas de monoproduction intensive.

Pour se prémunir de ces risques, **AVSF accompagne les agricultures paysannes dans la valorisation de la diversité des productions existantes au sein des systèmes d'exploitation, qu'elles soient destinées à des marchés locaux, nationaux ou d'exportation.** Il ne s'agit en aucun cas de promouvoir des systèmes de production totalement spécialisés dans une spéculation, mais plutôt suffisamment diversifiés, en accord avec les stratégies paysannes, pour résister aux aléas de marchés inhérents à une production déterminée et pour garantir la souveraineté alimentaire des populations au niveau local.

Introduction

Une des priorités aujourd'hui de la coopération pour le développement est d'améliorer les conditions d'insertion des petits paysans dans des filières de commercialisation dans un contexte de globalisation du marché des produits agricoles. De très nombreux projets cherchent à faire des paysans des « entrepreneurs » qui dirigent de façon entrepreneuriale et compétitive leurs organisations pour profiter d'un marché généralement difficile d'accès mais qui offre cependant de réelles opportunités. Les organisations souhaitent ainsi établir des liens contractuels avantageux « gagnant-gagnant » avec des entreprises en se fiant à la « responsabilité sociale » de celles-ci.

Il existe un large éventail d'orientations pour l'intégration commerciale des paysans aux marchés locaux, nationaux et internationaux, chacune disposant de son fondement idéologique et s'appuyant sur des visions et des compréhensions différentes de la réalité des agricultures paysannes. Néanmoins, il nous semble que plusieurs de ces orientations ne questionnent plus les dynamiques du développement en marche, en particulier celles du libre marché, et n'interrogent pas non plus les causes de la pauvreté des paysans du monde. Beaucoup s'inscrivent de fait dans l'acceptation des règles internationales actuelles, aussi injustes soient elles, et d'un développement qui exclut des millions de familles paysannes et génère cette pauvreté.

Ce texte de référence institutionnel cherche à exprimer de manière synthétique, claire et simple la lecture que *Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF)* a de la réalité paysanne, et les principes stratégiques et méthodologiques fondamentaux qu'elle applique dans l'objectif d'atteindre une insertion plus favorable et juste des petits paysans au sein de filières « alternatives »¹ ou conventionnelles.

Ce texte est le résultat d'un long processus de réflexion interne, produit en particulier des principales conclusions de deux ateliers régionaux andins menés à Piura (Pérou) en 2002 et à Barquesimeto (Venezuela) en 2006, ainsi que d'une rencontre internationale réalisée à Montpellier en France, également en 2006. Lors de ces rencontres organisées par *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* ont participé des techniciens, chercheurs et dirigeants d'autres organisations d'appui au développement et d'organisations paysannes. Ce texte reprend donc les résultats et actes des rencontres ainsi que d'autres textes de référence institutionnels qui traitent du commerce équitable et de la gestion sociale des ressources naturelles.

¹ Dans ce document, le terme de filières « alternatives » désigne des formes d'organisation de la production et commercialisation des produits agricoles qui reconnaissent et encouragent la prise en charge de la fonction de mise en marché par les producteurs, et qui favorisent une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs. Il s'agit dans notre cadre principalement des filières courtes qui permettent une relation directe entre producteurs et consommateurs des filières équitables, labellisées ou non, et biologiques dans une moindre mesure.

1. Concurrence inégale et marché libéralisé : deux causes de l'appauvrissement des populations paysannes

Des populations paysannes mondialement appauvries

« Toute personne qui travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante qui lui assure, à elle et à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine... » (Article 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme, 1948). Au début du XXI^{ème} siècle, cette déclaration continue d'être un rêve. Un tiers de la population mondiale souffre de graves carences alimentaires. Les trois quarts des plus de 850 millions de personnes qui souffrent de malnutrition ou d'insécurité alimentaire chronique sont des paysans extrêmement pauvres des pays en développement, des agriculteurs sous-équipés de régions défavorisées plus ou moins dépourvus de terre et d'accès à l'eau, ainsi que des travailleurs et artisans mal rémunérés liés au secteur agricole. Une grande partie des autres mal nourris sont des paysans récemment contraints à l'exode vers les banlieues marginalisées des grandes villes.

Un déséquilibre abyssal de productivité entre la plupart des paysans du monde et une élite d'entreprises agricoles capitalistes

La pauvreté rurale de la majorité des populations paysannes est liée en particulier à une diffusion très partielle et exclusive de la révolution verte, qui a provoqué un accroissement considérable du déséquilibre de productivité du travail entre une petite minorité d'agriculteurs favorisés des pays développés du Nord et de quelques pays du Sud, et la plupart des paysans des pays en développement. On estime des différences de productivité de l'ordre de 1 à 100 - même de 1 à 1000 - entre, d'une part, des agriculteurs qui disposent d'un accès privilégié aux facteurs de production², et d'autre part des petits agriculteurs, parfois avec des micro propriétés, à peine mécanisés voire pas du tout, sans accès à l'information ni au capital financier.

Comme l'explique Marcel Mazoyer³, les agriculteurs qui sont bien équipés peuvent cultiver plus de 100 hectares de céréales et obtenir un rendement proche de 10 tonnes par hectare, ce qui équivaut à une productivité brute de l'ordre de 1000 tonnes par travailleur (100 ha/travailleur x 10t/ha). D'autre part, approximativement deux tiers des agriculteurs du monde ont été touchés par la révolution verte : eux aussi utilisent variétés et races sélectionnées, engrais et produits de traitement, et peuvent obtenir des rendements proches de 10 tonnes de grains par hectare. Près de la moitié dispose de traction animale, et atteignent des rendements de 50 tonnes de grains par travailleur. Par contre, l'autre moitié « bénéficiaire » de la révolution verte dispose seulement d'outils strictement manuels qui leur permettent à peine de cultiver 1 hectare par travailleur, ce qui implique une productivité brute qui n'atteint pas les 10 tonnes de grains par travailleur (1 ha/travailleur x 10t/ha ou 0,5 ha/travailleur x 10 t/ha x2 récoltes par an).

Au bout du compte, il reste environ un tiers des agriculteurs du monde qui n'ont été concernés ni par la révolution agricole, ni par la révolution verte, ni même par la traction animale : ils disposent

² Accès facilité aux terres et à l'irrigation, à des tracteurs et autres machines, engrais et produits phytosanitaires chimiques, variétés améliorées et technologies informatiques de gestion et suivi.

³ « Défendre le paysannat dans un contexte de globalisation », Marcel Mazoyer, FAO, 2001

seulement de quelques outils manuels et, sans fertilisants ni produits de traitement, cultivent des variétés ou élèvent du bétail qui n'ont fait l'objet d'aucune sélection. Une agriculture rurale pauvre, déficiente de toute recherche et de tout projet, représente près de 450 millions de travailleurs, c'est à dire 1 250 millions de personnes qui vivent mal ou très mal de leur activité agricole. Ces agriculteurs ne peuvent pas dépasser une productivité brute d'une tonne de grains par travailleur et par année (1 ha/travailleur/an x 1 ha de terre non irriguée ou 0,5 ha/travailleur x 2 t/ha sur parcelle irriguée).

Ouverture commerciale et concurrence inégale entre pays en développement et pays développés

L'exportation des immenses excédents agricoles générés par les pays développés a constitué un des éléments moteurs de la baisse en termes réels des prix internationaux des produits agricoles. Sur la période 1950-2000, le prix réel du blé aux Etats Unis, par exemple, s'était réduit à un tiers environ, pendant que celui du maïs et celui du sucre avaient été réduits à moins de la moitié.

La libéralisation croissante des marchés du Sud, avec l'abandon de la plupart des mécanismes de protection des agricultures nationales⁴, s'est traduite à son tour par une baisse des prix sur les marchés locaux et surtout la mise en concurrence des agricultures du Sud avec celles du Nord, ces dernières extrêmement plus productives, et dans la majorité des cas subventionnées. Cette concurrence inégale contribue à rendre plus vulnérables et à appauvrir les familles paysannes du Sud, menaçant leur sécurité alimentaire et leur capacité à reproduire leurs systèmes de production, et s'opposant au droit à la souveraineté alimentaire⁵ des pays.

La crise alimentaire mondiale de 2008, provoquée par une forte augmentation des prix des produits de sécurité alimentaire sur le marché international et une tension sur les stocks mondiaux, montre donc un revirement de tendance, mais plusieurs observateurs estiment que cette augmentation ne se traduit pas nécessairement par un accès facilité aux marchés pour les agricultures paysannes. Mais cette situation pourrait aussi être une opportunité pour repenser les politiques d'appui et de protection des agricultures locales du Sud et les règles et dispositifs de régulation des échanges de produits alimentaires sur les marchés locaux et internationaux.

Des conditions de négociation économiques et sociales asymétriques

Dans les conditions actuelles des marchés locaux et internationaux, les petits paysans, nombreux et atomisés, connaissent des relations sociales et économiques asymétriques défavorables au sein des filières agroalimentaires face aux commerçants, grossistes, entreprises intermédiaires et transnationales, chaînes de supermarchés... Ces acteurs économiques montrent une forte tendance à l'oligopole, en s'appuyant sur leur accès privilégié à l'information et au capital financier et, au niveau local, en se servant aussi parfois de leurs liens avec les groupes traditionnels de pouvoir économique, politique et social. Quatre entreprises contrôlent aujourd'hui 40% du commerce

⁴ En particulier, avec l'interdiction progressive par l'OMC de la protection des agricultures nationales par des droits de douane aux frontières, principal instrument à la portée de nombreux Etats sans ressources financières.

⁵ La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, qui respecte les cultures, produite avec des méthodes soutenables et respectueuses de l'environnement, ainsi que le droit des peuples à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. (Déclaration de Nyéléni - 27/2/07).

mondial du riz, sept entreprises contrôlent 85% du commerce du cacao et quatre contrôlent 60% du marché du café. En plus de contrôler les circuits commerciaux, ces acteurs dominants ont tendance à renforcer leur intégration verticale vers la production, définissant peu à peu les règles régissant non seulement la commercialisation, mais aussi la production des denrées agricoles. L'absence presque totale de politiques d'Etat efficaces en faveur des régions rurales et la forte croissance de la grande distribution, imposant des exigences fortes en termes de volumes, standards et traçabilité, accélèrent et aggravent cette situation d'exclusion et d'exploitation des agricultures paysannes.

Un changement majeur nécessaire pour sortir les paysans du Sud de la pauvreté et assurer une gestion durable des ressources naturelles

Dans ces conditions, il est illusoire de penser que les centaines de millions de familles paysannes pourraient améliorer leur productivité, leur compétitivité et vivre dignement de leur travail. L'exode massif de ces familles vers des villes n'ayant pas la capacité de leur offrir des alternatives d'emploi⁶, ne représente pas seulement le déplacement de populations appauvries du monde rural vers le monde urbain. Les forts taux de chômage générés conduisent également à une baisse des salaires et en conséquence à l'appauvrissement de l'ensemble des travailleurs.

Par ailleurs, le modèle agro-entrepreneurial et agro-industriel, généralement appuyé par les politiques d'Etat dans les pays du Sud, souvent orienté vers l'exportation et accompagné d'une concentration croissante des terres n'est pas toujours soutenable au niveau social, économique et environnemental. Dans bien des cas, ces systèmes de production d'agriculture patronale, grands consommateurs de terres et d'eau, intensifs dans l'usage de produits chimiques, atteignent souvent leur compétitivité grâce à une exploitation non raisonnée des ressources naturelles, le non-paiement des coûts engendrés sur l'environnement, et une utilisation importante de main d'œuvre peu qualifiée et peu rémunérée. Leur rentabilité contribue à l'intérêt privé mais pas toujours à l'intérêt général.

Dans la dernière décennie, l'émergence d'agro-exportateurs « non traditionnels » dans de nombreux pays du Sud, a accéléré la concentration de la terre et le développement de systèmes de production intensifs en facteurs de production externes et en capital. Cette tendance est observée en particulier au Pérou et en Equateur avec l'émergence d'un secteur agro-exportateur maîtrisé par quelques entreprises à grande échelle sur des productions commerciales telles que le piment, l'artichaut, les asperges, les fleurs...

Néanmoins, quand elles bénéficient d'un accès adéquat aux ressources naturelles (en particulier à la terre et à l'eau), à des services adaptés d'assistance technique, au crédit, à l'information et aux marchés, les agricultures familiales démontrent leur efficacité écologique et socio-économique ainsi que leur capacité d'évolution et d'adaptation⁷. Pour générer ces conditions et défendre les droits des familles paysannes des pays du Sud à vivre dignement de leur travail et de leurs terres,

⁶ Les conditions économiques des pays du Sud et les règles actuelles du commerce mondial ne permettent pas la génération d'emplois urbains suffisants pour l'absorption massive des familles rurales conduites à la migration, contrairement aux dynamiques vécues dans les pays du Nord en particulier durant les « trente glorieuses ».

⁷ Se reporter à « Défendre les agricultures paysannes : lesquelles et pourquoi ? », GRET-AVSF-CCFD, Coordination Sud, avril 2008

Agronomes et Vétérinaires sans frontières coopère pour la consolidation d'organisations paysannes dans leurs capacités à structurer des filières plus favorables aux petits producteurs, pour se positionner sur les marchés conventionnels ou valorisant la qualité des produits et des modes de production paysan. Sont présentés ci-après les principes stratégiques et méthodologiques de notre action dans ce sens.

2. Principes stratégiques du renforcement des agricultures paysannes et de leur accès au marché

Le renforcement des agricultures paysannes pour lutter contre la pauvreté

Agronomes et Vétérinaires sans frontières a pour mission de renforcer les diverses fonctions des agricultures paysannes (production, gestion des ressources naturelles, création d'emploi en milieu rural, etc.) dans les régions marginalisées des pays du Sud.

L'accès équitable aux ressources naturelles, la régulation des marchés de produits agricoles nationaux et internationaux et l'instauration de relations commerciales plus justes entre producteurs et consommateurs, sont indispensables pour la survie de ces familles paysannes et le développement de leur potentiel. Les agricultures paysannes, si elles bénéficient de conditions adéquates, sont souvent capables de générer, par le biais d'une intensification et d'un usage rationnel des facteurs de production, plus d'emplois et de produire plus de richesse par rapport aux agricultures dites patronales. Elles permettent aussi et surtout de garantir la sécurité alimentaire des familles et d'assurer une meilleure et plus large distribution de la richesse. De la même façon, les agricultures paysannes assurent une combinaison opportune des activités agricoles et non agricoles, une gestion plus durable des ressources naturelles et contribuent à la conservation de la biodiversité grâce à des systèmes de culture et d'élevage combinés et fortement diversifiés. Enfin, elles valorisent mieux le territoire grâce à un maillage parcellaire et des productions adaptées aux réalités locales⁸.

Face aux enjeux majeurs de nos sociétés en termes de réduction des inégalités économiques et sociales, le renforcement des agricultures paysannes est fondamental pour lutter contre la pauvreté rurale et urbaine ainsi que pour assurer la souveraineté alimentaire des nations et des peuples.

L'insertion des paysans aux marchés dans des conditions favorables dans une optique de développement du territoire rural

Le combat d'*Agronomes et Vétérinaires sans frontières* pour une reconnaissance de la place des agricultures paysannes et la reconnaissance de leurs fonctions économiques et sociales dans la société s'articule souvent autour de plusieurs axes : accès et gestion des ressources naturelles et du développement territorial, production agricole et structuration de services (assistance technique, crédit, santé animale...), insertion dans les filières agricoles et des produits de l'élevage, notamment par la commercialisation en direct et le commerce équitable, consolidation de la

⁸ Op. cité : se reporter à « Défendre les agricultures paysannes : lesquelles et pourquoi ? », GRET-AVSF-CCFD, Coordination Sud, avril 2008

pluriactivité des familles rurales. Pour autant, le fait de travailler en faveur de la consolidation des organisations de producteurs paysans pour leur positionnement sur le marché dans des conditions plus favorables n'est pas systématique ni exclusif et dépend du contexte de l'action. Pour créer les conditions d'un développement d'une agriculture paysanne plus productive et plus durable, il est généralement essentiel de combiner dans l'espace et dans le temps des actions complémentaires sur ces différents axes pour répondre aux multiples difficultés rencontrées par les familles paysannes sur leur territoire.

En effet, la recherche d'un accès à un marché plus favorable ne doit pas se faire au détriment des agricultures paysannes, de leurs spécificités et de leurs avantages, et au détriment d'un développement équilibré des territoires ruraux concernés. Travailler uniquement pour la meilleure insertion des paysans au marché peut créer d'importants déséquilibres sociaux, économiques et agronomiques au sein même des communautés paysannes et des territoires ruraux. Elle peut conduire à des processus dangereux de spécialisation et de pression sur les ressources naturelles qui pourraient mettre en péril les stratégies endogènes de diversification productive, la recherche de durabilité agro-écologique, la gestion paysanne permanente du risque et la sécurité alimentaire. Elle peut aussi affaiblir les mécanismes de gestion collective du territoire. Dans ce sens, même si les conditions commerciales étaient favorables, des familles avec très peu de terres ou de pâturages, sans eau, sans crédit, sans accès à des innovations, n'arriveraient pas à assurer leur survie sur leurs territoires.

Il convient dans ce contexte d'évaluer comment et dans quelles conditions les paysanneries peuvent s'insérer dans les circuits de commercialisation dans des conditions qui leur soient favorables, sans prise de risque exagérée au niveau économique ou environnemental, et comment les accompagner dans cette perspective.

Marché du quinoa et territoires ruraux du Sud bolivien

*La région de Salinas de Garcí Mendoza située entre les salines de Uyuni et Coipasa dans l'Altiplano Sud de la Bolivie, se caractérise par sa vocation agraire autour de deux productions presque exclusives : le quinoa (*Chenopodium quinoa*) et le lama (*Lama glama*).*

Ces productions clefs dans les économies andines sont adaptées aux conditions climatiques extrêmes (150 mm de précipitations annuelles, 200 jours de gelées par an, 8° C de moyenne annuelle). Les populations indigènes aymara et quetchua de la région, organisées en « ayllus » (n.t. « communautés » en langue quetchua.), ont développé un système complexe d'accès aux différents étages écologiques et de gestion collective des ressources naturelles, en assurant l'accès à des aliments variés et en dispersant les risques. Ainsi, elles ont mis en place des mécanismes de complémentarité entre l'élevage et l'agriculture, en assurant le renouvellement de la fertilité.

Cependant, depuis vingt ans, ces populations vivent un changement important dans leurs systèmes de production et d'économie dû au boom international de la demande de quinoa, notamment sur les marchés biologiques et du commerce équitable. Grâce à leur organisation et à leur insertion dans cette nouvelle filière, plusieurs familles indigènes ont amélioré considérablement leurs revenus. Néanmoins, l'augmentation de la rémunération du quinoa a engendré l'extension incontrôlée de sa culture sur les terres de pâturage. Elle a provoqué la mécanisation, la monoculture, la réduction des périodes de jachère, l'abandon de toute gestion traditionnelle du territoire qui régulaient auparavant l'accès et l'usage des ressources, et la diminution du bétail, source de fumure, ce qui a favorisé l'érosion et la perte de fertilité des sols, et l'augmentation des ravageurs. En conséquence, les inégalités économiques se sont creusées et les rendements ont baissé, augmentant ainsi le risque et l'insécurité alimentaire.

Agronomes et Vétérinaires sans frontières accompagne les organisations indigènes dans la reconstruction de normes communautaires de gestion territoriale tout en assurant une plus grande durabilité des systèmes de production, en particulier par une meilleure intégration des systèmes de culture de quinoa et d'élevage de lamas.

L'organisation paysanne, clef d'une articulation plus juste et favorable aux marchés

L'action d'*Agronomes et Vétérinaires sans frontières* vise d'une part, à augmenter la sécurité des activités agricoles et d'élevage des familles paysannes en limitant leur vulnérabilité à la déréglementation des marchés, et d'autre part, à favoriser l'accès à des prix plus stables et plus rémunérateurs, indispensables pour la reproduction des systèmes d'exploitation et le développement de leurs activités. Pour cela, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* considère fondamental de contribuer à la structuration d'organisations de producteurs qui soient **légitimes, autonomes et durables**.

L'organisation des producteurs constitue le principal moyen pour renforcer l'implication des paysans dans les filières agricoles et agroalimentaires, capter une plus grande valeur ajoutée de leur production et permettre une redistribution plus équitable de la richesse créée. L'action collective des paysans permet en particulier de revendiquer, d'accéder et de s'assurer la maîtrise des facteurs de production, de collecter des volumes plus importants en réalisant des économies d'échelle et de répartir et de diminuer les risques productifs et commerciaux. Pour la mise en marché, l'organisation permet de gagner du pouvoir et de la transparence dans la négociation des prix, de raccourcir la filière en assurant une relation plus directe avec les acheteurs, et d'avoir accès à des marchés qui valorisent les spécificités des agricultures paysannes (par exemple via des filières de qualité liées à des garanties d'origine). Elle permet aux producteurs de maîtriser et de conduire un ensemble d'actions concourant à l'amélioration de la qualité, à la valorisation des productions par une transformation de produits, et par conséquent à la création localement de valeur ajoutée. Aussi permet-elle la professionnalisation et la structuration ou l'accès durable à des services stratégiques comme celui du crédit. Par les différents services mutualisés qu'elle apporte, l'organisation assure une meilleure valorisation économique des produits et une réduction des coûts des agricultures paysannes (intrants, crédit, coûts de transaction), en contribuant à viabiliser les systèmes de production agricoles les plus agro-écologiques.

Au Brésil, l'expérience du réseau de commercialisation solidaire Xique Xique⁹ : réseau de valorisation des produits issus de l'agroécologie en vente directe au consommateur

La région semi-aride du Nordeste brésilien est la plus pauvre du pays ; les agriculteurs souffrent d'une forte carence en infrastructure productive,, en capital de production en assistance technique. et en moyen de transport.

Dans ces conditions, l'organisation des agriculteurs est primordiale pour viabiliser leur production et avoir accès à des marchés de proximité. Créé en 2004, le réseau Xique Xique, compte aujourd'hui près de 700 petits producteurs répartis dans 70 groupes, dont 60% sont des femmes.

⁹ Xique Xique : cactus local, consommé par les animaux et les hommes en saison sèche.

L'ensemble des familles a adopté les principes de l'agroécologie : développer des systèmes de production durables du point de vue environnemental, social et économique. Le réseau cherche ainsi à améliorer les capacités de transformation et de commercialisation de ses membres qui n'ont pas les moyens de s'équiper individuellement ou de se déplacer faute de moyens de transport. Tous les produits (essentiellement fruits, légumes, produits laitiers et dérivés, viande, œufs, miel, médicaments à base de plantes) sont directement vendus aux consommateurs, à la boutique centrale du réseau, sur les marchés locaux hebdomadaires ou par le système des paniers familiaux.

Le réseau Xique Xique est le fruit d'une organisation collective à plusieurs niveaux. Chaque groupe organise sa production en fonction de ses capacités et spécificités de façon à assurer la plus grande diversité possible tout en évitant l'affluence de certains produits. Pour optimiser l'utilisation des équipements, la transformation et le conditionnement sont concentrés sur les agriculteurs/trices qui manifestent le plus d'affinité avec ces activités et dont les compétences sont consolidées par des formations spécifiques. La vente directe est assurée par deux ou trois agriculteurs qui utilisent les transports en commun et assurent la commercialisation pour l'ensemble du groupe.

Au terme de quatre années de fonctionnement, le réseau Xique Xique donne des signes très encourageants. Les circuits courts se révèlent bien adaptés aux conditions rurales car ils valorisent la main d'œuvre familiale, diversifient les sources de revenus et renforcent les fonctions premières de l'agriculture familiale : produire durablement des aliments de qualité.

Aux côtés des agriculteurs et des partenaires locaux, AVSF travaille au renforcement des compétences et du fonctionnement du réseau Xique Xique. Un processus de certification participative de l'ensemble de la filière est en cours d'élaboration et devrait permettre à terme une meilleure reconnaissance de cette forme d'organisation de production et commercialisation solidaire.

De même, l'organisation des familles paysannes n'est pas simplement un moyen pour s'insérer d'une façon plus favorable et juste dans un marché tout en améliorant la productivité et la compétitivité. Elle permet d'assurer également la représentativité du monde paysan et constitue un outil pour la défense de ses intérêts, par la négociation de politiques plus favorables aux niveaux local, national et international. Dans ce sens, la structuration des organisations dites de « second et troisième degrés », ou faïtières et leur mise en réseau constituent un véritable enjeu. Elle constitue le moyen pour atteindre la visibilité et la reconnaissance des agricultures paysannes par les consommateurs et les pouvoirs publics. Ces organisations faïtières assurent ainsi la promotion d'une consommation citoyenne et responsable, reconnaissant et valorisant l'agriculture paysanne comme fournisseur d'aliments de qualité et comme une activité structurante des territoires ruraux.

Pour conclure, dans plusieurs pays du Sud qui ont connu des régimes peu démocratiques durant les années 80 et 90, les organisations paysannes ont contribué de manière significative à la reconstruction de la société civile nationale. Elles permettent également de recréer ou consolider un tissu social dans des régions marginales et de défendre la spécificité de cultures locales et traditionnelles souvent mises à mal par l'uniformité de la mondialisation.

Appuyer les organisations paysannes dans la reconquête des marchés domestiques

Dans de nombreux pays où intervient *Agronomes et Vétérinaires sans frontières*, Haïti, Sénégal, Mali ou Madagascar par exemple, l'importation croissante de produits agricoles et d'aliments subventionnés (céréales, riz, poulets...) depuis les pays industrialisés ou émergents¹⁰, ne permet plus aux paysans de vendre sur leur propre marché. Cette situation paradoxale où les familles paysannes s'enfoncent dans la pauvreté faute de pouvoir vendre leurs produits, en concurrence avec les produits importés sur les marchés locaux et nationaux, interpelle particulièrement AVSF. L'accompagnement de l'association consiste donc au Sud, à appuyer les organisations paysannes dans la mise en place d'initiatives de production de qualité, de transformation et commercialisation des produits de l'agriculture paysanne sur les marchés conventionnels.

Parallèlement, au Nord, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* mène un travail d'incidence politique pour conduire les citoyens et décideurs à prendre conscience des effets dévastateurs sur les paysanneries du Sud des politiques de dérégulation des marchés et de subvention à l'exportation des produits agricoles. Cette action de plaidoyer vise également à expliquer le rôle fondamental et l'efficacité des agricultures paysannes face aux enjeux de développement agricole et rural des pays du Sud, et par conséquent l'urgence de politiques agricoles en leur faveur.

Le réseau Lèt Agogo en Haïti

Les produits laitiers représentent en Haïti le deuxième poste d'importation de produits alimentaires après le riz. Le lait concentré en boîte de conserve et le lait en poudre représentent 90% de ces importations. Pourtant selon des estimations, les ressources en bétail dont dispose le pays pourraient, dans les conditions actuelles, substituer plus de 60% des importations d'équivalent lait d'Haïti.

Depuis 1999, l'ONG haïtienne VETERIMED a initié une série d'activités visant à dynamiser la filière lait nationale. C'est ainsi qu'elle a développé le programme « Lèt Agogo », qui vise à la création d'un réseau de mini laiteries où les éleveurs peuvent vendre leur lait. Le lait est collecté au niveau des laiteries et transformé à travers de petites unités de transformation. La vente de yaourt et de lait stérilisé sur le marché haïtien assure ainsi un revenu stable aux éleveurs impliqués dans le réseau. Aujourd'hui un réseau de plus de 14 laiteries dispersées dans tout le pays est en fonctionnement ; il assure un approvisionnement croissant des populations rurales et urbaines. Récemment, dans le cadre d'un Programme National de Cantines Scolaires (PNCS) mis en place par le gouvernement haïtien, les laiteries commencent à fournir directement en produits laitiers les écoles du pays.

La réussite de cette initiative de reconquête des marchés locaux attire les investisseurs privés qui souhaitent accélérer le développement de ce réseau de laiteries. Dans ce contexte, la coopération entre VETERIMED et Agronomes et Vétérinaires sans frontières vise maintenant à consolider ce modèle innovant :

- *en consolidant le label créé « Lèt Agogo » par un cahier des charges précisé et la mise en place par VETERIMED d'un système de contrôle interne ;*
- *en appuyant l'extension du réseau de petites laiteries en veillant à assurer les intérêts des petits producteurs à moyen terme.*

¹⁰ Et donc par conséquent moins chers que les productions nationales.

Accompagner le développement de filières alternatives

Il est donc possible d'améliorer l'insertion de familles paysannes au marché grâce à leur organisation tout en contribuant à une amélioration de leur compétitivité. Cependant les dynamiques actuelles du marché de volumes, avec peu d'intermédiaires en situation d'oligopole, génèrent globalement l'exclusion et la déstructuration des sociétés paysannes, et favorisent la concentration du secteur agroalimentaire par de grandes entreprises dominantes. L'intégration des organisations de producteurs au sein de ce marché de volumes, en tant que simples fournisseurs de matières premières, réduit le niveau d'autonomie nécessaire à l'agriculture paysanne et lui impose des normes (standards, volumes,...) difficilement compatibles avec une production familiale durable. Par conséquent, dans un tel contexte d'adversité pour l'agriculture paysanne, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* contribue à renforcer les organisations paysannes et les familles membres dans leur capacité à créer et à s'articuler à des filières « alternatives » plus adaptées aux spécificités des agricultures paysannes.

Analyse du rôle des acteurs dominants dans la filière café

La difficulté consiste à identifier dans chaque filière d'exportation, les maillons et acteurs qui contribuent activement au processus de spéculation et autres dysfonctionnements d'un marché. Par exemple sur la filière café, les grandes sociétés d'importation et de trading comme Neumann et Volcafé sont les meilleurs analystes des mouvements boursiers. Elles gèrent de l'information à tous les niveaux (torréfacteurs, traders sur les places boursières, dans les zones de production sensibles par un réseau de filiales d'exportation dans les principaux pays producteurs) et occupent de manière très volatile différentes fonctions dans une logique d'optimisation des profits. Le développement de nouveaux segments de marché de cafés spéciaux qui génèrent maintenant des volumes intéressent évidemment ces entreprises. Il en est de même du marché équitable, en raison de l'image dont peuvent bénéficier les acteurs intégrés dans cette filière. Ces traders qui n'adhèrent jamais totalement aux principes du commerce équitable cherchent alors à imposer leurs partenaires habituels (gros exportateurs et plantations).

Les organisations de producteurs se méfient des pratiques de ces entreprises multinationales et de leur pouvoir de négociation. Il est en effet important de ne pas laisser ces entreprises imposer à moyen ou long terme des pratiques à l'origine des dysfonctionnements qui pénalisent les producteurs. L'existence d'un nombre élevé d'acteurs économiques spécialisés dans le commerce équitable, en relation avec des petites et moyennes entreprises, de dimension économique « compatible » avec les organisations de producteurs, reste sans doute le meilleur garant d'une plus grande autonomie pour les producteurs.

Les actions d'*Agronomes et Vétérinaires sans frontières* visent - aussi bien au Sud aux niveaux locaux et nationaux, que dans les relations Nord-Sud - la construction de filières « alternatives », qui répondent aux préoccupations et aux comportements différents des consommateurs. Basées sur une relation plus directe entre producteur et consommateur, ces filières valorisent le travail, les moyens de production durables et écologiques, la qualité, l'origine territoriale, sociale ou culturelle et le savoir-faire paysan. Dans ces filières, la maîtrise par les paysans des techniques de transformation ou de stockage de leurs produits agricoles apparaît généralement comme une condition pour générer de la valeur ajoutée, et permet également de mieux contrôler la qualité. Les actions d'AVSF visent également à promouvoir des filières transparentes et assurant une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre les producteurs et les acteurs de l'aval, qui

n'altèrent pas la souveraineté alimentaire des peuples, qui rémunèrent le travail fourni par l'agriculteur et sa famille et qui assurent une alimentation suffisante et saine aux consommateurs.

Rapprocher le producteur du consommateur

L'établissement de prix justes pour les produits agricoles et d'élevage doit tout d'abord assurer aux familles paysannes la couverture de leurs coûts de production et l'obtention d'un revenu décent. Ces prix doivent donc prendre en compte la variabilité des situations locales et doivent donc de fait être différenciés. Un revenu décent doit permettre aux familles paysannes l'accès à des aliments sains et en quantité suffisante, à un logement salubre, à des services de santé et à des médicaments chaque fois que cela est nécessaire, à l'éducation des enfants et parents, à la capitalisation et à l'investissement. Des prix justes pour les consommateurs, ce sont des prix qui garantissent l'accès à une alimentation saine en quantité suffisante.

Au Nord, une part limitée mais croissante de consommateurs souhaite privilégier des filières courtes qui favorisent un lien direct entre producteurs et consommateurs. Initiées au Japon dans les années 1960, ces nouvelles relations se sont progressivement étendues dans certains pays d'Europe dans les années 1980 et en Amérique du Nord. Ce n'est qu'en 2001 que le système a gagné la France sous le nom d'AMAP : Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne. Ces associations ont principalement pour objectifs : (a) de promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, des ressources naturelles, des territoires et des hommes et, (b) de favoriser le développement de productions de qualité reflétant la diversité des terroirs et la variété des savoir-faire par un partenariat entre les citoyens-consommateurs et le monde rural. Ces préoccupations ne sont pas que celles des consommateurs du Nord, comme le prouve notamment le développement du système dans certains pays du Sud, tels que le Vietnam et le Brésil.

L'agriculture paysanne, dispose souvent d'atouts importants, par sa capacité à offrir des produits de qualité liés aux spécificités des territoires, pour se positionner favorablement sur des marchés locaux (produits maraîchers et laitiers), nationaux voire internationaux (cas de produits de qualité du commerce équitable). Dans ces contextes, il nous paraît ainsi essentiel d'accompagner les organisations paysannes par la mise en place de marchés locaux de vente directe aux consommateurs ou de les intégrer aux dynamiques urbaines d'achat direct aux producteurs, pour faciliter ainsi une consommation de produits sains, locaux et à des prix acceptables.

Le marché des producteurs de l'ARPAC - Huancaro à Cusco (Pérou)

Au Pérou, l'Association Régionale des Producteurs Agricoles et d'élevage de Cusco (ARPAC) a été créée le 17 janvier 2004, à l'initiative de 300 familles paysannes qui souhaitent vendre sur des marchés plus rémunérateurs et ainsi développer une alternative au système de commercialisation traditionnel dirigé par les intermédiaires. L'ARPAC est née en réponse à la recherche de canaux adéquats de commercialisation pour des milliers de paysans. Il y a trois ans, ceux-ci vendaient leurs produits agricoles et d'élevage les week-ends dans les rues de la ville de Cusco. Ils occupaient cet espace tôt le matin car ils étaient contraints par la police municipale d'évacuer en journée la rue à cause de l'obstruction du transit piétonnier et routier. Dans d'autres cas, ils vendaient leurs produits directement aux commerçants. Cette situation a obligé les producteurs à chercher un espace pour commercialiser leurs produits et les a amenés à constituer le "marché des producteurs de l'ARPAC - Huancaro", en plein cœur de la ville de Cusco.

L'ARPAC réunit aujourd'hui plus de 10 000 paysans de toute la région de Cusco, dont entre 1 200 à 1 500 producteurs qui viennent régulièrement vendre leurs produits aux consommateurs tous les samedis de l'année sur le marché paysan de Huancaro. La création de ce marché autogéré est un encouragement important pour l'amélioration des revenus des agriculteurs et des éleveurs de Cusco. Grâce à lui, les paysans parviennent à vendre leurs produits plus facilement et plus directement au consommateur final. Le marché évite ainsi aux producteurs d'avoir recours aux canaux de commercialisation traditionnels où un grand nombre d'intermédiaires leur impose des prix souvent défavorables. Mais les producteurs ne sont pas les seuls à bénéficier de ce marché. Près de 20 000 familles urbaines, issues pour certaines de classes pauvres et moyennes, y trouvent chaque semaine des produits locaux diversifiés à des prix raisonnables.

Cet accompagnement doit servir aussi pour l'articulation directe des groupes de paysans avec des entreprises nationales plus grandes et pour leur mise en relation avec les importateurs du Nord, dans le but de faciliter l'exportation de produits agricoles vers des marchés de niche, biologiques, gourmets ou équitables. En fonction des contextes et des dynamiques agraires historiques, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* donne la priorité à promouvoir une relation plus directe entre producteurs organisés et consommateurs, en favorisant le développement de filières plus équitables par la construction de nouveaux contrats sociaux entre producteurs et consommateurs. L'accès de quelques producteurs à des marchés de niche plus rémunérateurs à court terme n'est cependant pas le but en soi : il constitue surtout un levier pour changer les structures et les modalités qui régissent actuellement les rapports commerciaux dominants.

Consolider la construction de filières maîtrisées par les producteurs organisés

La sensibilisation des consommateurs du Nord et du Sud, la création ou consolidation de systèmes de certification et l'appui aux organisations paysannes pour qu'elles soient en relation directe avec le marché et accèdent au crédit, correspondent toutes à des actions complémentaires pour le développement d'alternatives à l'organisation actuelle des filières agricoles et agroalimentaires.

Agronomes et Vétérinaires sans frontières contribue directement à ces actions dans les pays du Sud (par exemple au Venezuela, en Equateur, au Pérou et au Brésil), et s'implique dans la consolidation du commerce équitable Sud-Nord, avec une participation active et critique dans les instances de Max Havelaar France et FLO¹¹ International.

Outre une meilleure articulation des familles paysannes aux marchés, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* cherche à renforcer les capacités d'incidence politique des organisations de producteurs auprès des acteurs des filières sur lesquelles elles sont positionnées. Il s'agit de les appuyer dans la discussion sur les règles qui régissent les relations commerciales et sur les fondements des systèmes de certification mis en place pour l'exportation des produits dans les pays du Nord. En particulier, au sein du label et système FLO du commerce équitable, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* accompagne les organisations de producteurs nationales et continentales pour faire valoir et faire connaître leur positionnement. Cette démarche est complémentaire de l'action d'appui à la consolidation des capacités des organisations de

¹¹ Fairtrade labelling organization

producteurs dans leur stratégie d'amélioration de la productivité, de sécurisation des systèmes d'exploitation et de valorisation des produits.

Le plaidoyer d'Agronomes et Vétérinaires sans frontières en faveur d'un commerce équitable pour l'agriculture paysanne.

En Amérique Latine, mais également en France, Agronomes et Vétérinaires sans frontières relaye les positionnements des organisations paysannes faîtières engagées dans le commerce équitable telles que la Coordination Nationale des organisations péruviennes de Commerce Equitable (CNCJ) et la Coordination Latino-Américaine et des Caraïbes des producteurs de commerce équitable (CLAC).

Agronomes et Vétérinaires sans frontières permet ainsi aux organisations de rappeler aux acteurs du commerce équitable, en particulier français et européens, les réalités des familles paysannes et les enjeux et risques liés aux évolutions du label FLO, en particulier : 1) lorsque les productions issues de l'agriculture paysanne comme par exemple la banane ou l'ananas se trouvent concurrencées par les plantations agroindustrielles, 2) lorsque l'aval des filières, notamment les entreprises exportatrices, s'impose aux producteurs et influe directement sur les systèmes de collecte et commercialisation en instrumentant les organisations de producteurs.

Les actions de plaidoyer conjointes sont menées en particulier sur : 1) les questions de mise en concurrence des organisations paysannes et des plantations au sein de filières équitables et, 2) la labellisation croissante d'opérateurs intermédiaires qui assurent l'activité d'exportation, menaçant par la même le concept de relation directe entre le producteur et le consommateur.

Cet appui pour formuler et relayer le positionnement des organisations de producteurs au sein du commerce équitable prend des formes diverses, comme la réalisation d'ateliers thématiques sur le terrain, la diffusion de notes de positionnement, la réalisation de conférences de presse en Europe avec des responsables paysans ...

Les domaines d'incidence et les champs possibles de proposition de politiques plus favorables aux agricultures paysannes sont multiples : depuis le niveau local jusqu'au niveau international, depuis des politiques de gestion des ressources hydriques jusqu'à des politiques d'investissement dans l'éducation, ou l'électrification des communautés..., depuis des politiques sectorielles d'appui aux filières ou d'assistance technique et de crédit, jusqu'aux politiques commerciales de protection des marchés agricoles. Aussi est-il prioritaire de faciliter la mise en relation et la concertation des familles paysannes organisées avec les acteurs politiques, non seulement pour sensibiliser ces derniers aux difficultés et potentiels des agricultures paysannes, mais surtout pour concerter de nouvelles politiques et de nouveaux services d'appui pour des formes innovantes de commercialisation, de consommation et de relation entre le monde rural et urbain.

Appuyer les capacités d'incidence politique des organisations faîtières nationales de petits producteurs de café en zone andine

Au niveau andin, Agronomes et Vétérinaires sans frontières a assuré en particulier un appui aux plates-formes nationales des organisations caféières du Pérou, de Bolivie et d'Equateur, qui a permis la constitution d'une instance de coordination et une plate-forme d'échanges et de proposition régionale des caféiculteurs au niveau de la Communauté Andine des Nations (CAN).

Aux niveaux nationaux, Agronomes et Vétérinaires sans frontières a accompagné les faïtières dans la négociation de politiques sectorielles ou transversales favorables au monde paysan.

Ainsi par exemple au Pérou, la Junta Nacional del Café (JNC), a obtenu que le Congrès débattre la Loi de promotion de la caféiculture au niveau du ministère de l'agriculture, ce qui a permis en particulier l'élimination par l'Etat de l'impôt sur l'activité caféière. La JNC a également obtenu une restructuration de la Commission nationale des produits biologiques avec une plus grande capacité d'orientation des producteurs.

En Bolivie, la fédération nationale FECAFEB (Fédération des producteurs de café de Bolivie), partenaire d'AVSF, en concertation avec les différents acteurs du secteur caféier et les producteurs, a contribué à l'élaboration d'une proposition pour la définition d'une politique caféière bolivienne. Cette concertation a abouti à un texte présenté au parlement en juin 2004. La Loi 2823 du café a été approuvée la même année (27 août 2004). Par la suite, en 2006, FECAFEB et deux autres fédérations caféières boliviennes ont présenté au ministère une proposition dans le cadre de la Loi 2823, pour la formation du CONCABOL (Conseil National du Café de Bolivie) permettant une large représentation des producteurs (6 sur 8 membres du conseil) dans cette nouvelle instance d'orientation de la politique caféière.

Bien que notre rôle au Sud se limite à créer, dans les organisations, des capacités d'incidence politique, *Agronomes et vétérinaires sans frontières* a au Nord un rôle plus direct dans la défense des agricultures familiales du Sud face aux règles actuelles du commerce international qui leur sont défavorables, et pour la promotion d'un commerce équitable en faveur des agricultures paysannes.

La défense des agricultures familiales au Nord

Agronomes et Vétérinaires sans frontières s'appuie sur les analyses et études de la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coopération SUD, dont elle est membre actif. Cette commission regroupe les ONG de solidarité internationale qui agissent en faveur de la prise en considération des situations et des enjeux des paysanneries du Sud dans les négociations internationales.

En 2007 et 2008, Agronomes et Vétérinaires sans frontières et trois autres membres de cette commission (CCFD, GRET et IRAM) ont collaboré sur un thème transversal : « Quelles agricultures familiales défendre ? Pour quelles raisons ? ». Ce chantier a permis de publier un argumentaire détaillé sur les multiples fonctions développées par les agricultures familiales, afin d'inciter les décideurs politiques en France, en Europe et au Sud à reconnaître leur place et leur rôle et à promouvoir ce type d'agricultures. Sans en négliger les limites et en brossant un tableau le plus objectif possible, le document présente, avec références et données à l'appui, les atouts des agricultures familiales, leurs potentiels et leurs réussites¹². En 2009, le groupe de travail produira un référentiel sur les outils permettant la défense des agricultures familiales.

C'est en s'appuyant sur les argumentaires produits au sein d'espace multi acteurs, comme la C2A, et sur ses propres positionnements et documents de références, qu'AVSF met en œuvre des actions de plaidoyer auprès du grand public et des décideurs en menant des campagnes pour la défense et la promotion des agricultures paysannes et du commerce équitable.

¹² Se reporter à « Défendre les agricultures paysannes : lesquelles et pourquoi ? », GRET-AVSF-CCFD, Coopération Sud, avril 2008 (disponible en téléchargement sur www.coordinationsud.org)

3. Principes méthodologiques pour le renforcement des organisations économiques paysannes

Privilegier l'appui à des dynamiques endogènes

Les nombreux échecs de l'appui à l'organisation paysanne correspondent souvent à des processus impulsés « ex nihilo » par l'Etat ou la coopération internationale à travers des projets qui diagnostiquent le besoin de s'organiser, définissent les objectifs et formes sociales de l'organisation, et lui fournissent les moyens. Les comportements et les intérêts des familles censées être bénéficiaires sont ainsi dénaturés, en favorisant le manque de responsabilité et la dépendance de ces groupes de producteurs envers la coopération externe.

Une des conditions essentielles pour garantir qu'une action de coopération soit efficace et contribue à consolider à long terme une organisation économique paysanne réside dans la prise de conscience des familles paysannes du besoin de s'organiser face à des situations ressenties comme inévitables voire d'exploitation, et d'une volonté pré-existante d'une communauté rurale de s'organiser pour se positionner dans de meilleures conditions sur les marchés.

L'appui d'Agronomes et Vétérinaires sans frontières au SNAC des Comores

Aux Comores, Agronomes et Vétérinaires sans frontières développe un partenariat avec le Syndicat National des Agriculteurs Comoriens (SNAC), organisation engagée, depuis 2003, dans une démarche de certification biologique et équitable.

Le SNAC est la seule fédération d'organisations économiques de producteurs aux Comores. Le syndicat s'est impliqué dans le renforcement des capacités organisationnelles des producteurs et dans la promotion des filières agricoles depuis plus de dix ans. La force du SNAC est de fédérer les producteurs en leur apportant des réponses concrètes sur les thèmes liés à la production et à la mise en marché des productions destinées au marché intérieur (tomate, oignon, pomme de terre, banane, production laitière), mais aussi des cultures d'exportation à forte valeur ajoutée (vanille et ylang ylang). Le SNAC est véritablement le fruit d'une dynamique locale qui a développé son propre projet d'organisation et des capacités de négociation avec les partenaires.

Dans ce cadre, AVSF a souhaité accompagner le travail du SNAC dans le renforcement de son positionnement sur les marchés rémunérateurs, en particulier ceux du commerce équitable. En effet, les cultures de rente répondent à des savoir-faire spécifiques pour la production et la transformation, mais les grands exportateurs et commerçants ont maintenu des logiques de court terme, d'extraction de la valeur ajoutée (achat de la vanille verte par exemple). Or les enjeux de souveraineté alimentaire locale sont liés au fonctionnement effectif et durable des filières d'exportation, sources de revenus monétaires pour compléter l'accès à l'alimentation.

AVSF propose d'appuyer le SNAC dans son objectif d'augmentation de façon durable, des revenus des familles de ses organisations membres, en identifiant l'ensemble des facteurs limitant l'accès au marché des organisations paysannes pour les cultures de rente, et en renforçant les capacités internes de maîtrise de la qualité, de négociation commerciale et de gestion financière.

Analyser la pertinence et la faisabilité de l'appui à la structuration de l'organisation paysanne

En premier lieu, il est nécessaire de comprendre dans chaque territoire les dynamiques agricoles, les systèmes de production et les stratégies paysannes. La recherche d'une plus grande intégration doit tenir compte et renforcer également les stratégies paysannes de gestion et de dispersion du risque pour ainsi contribuer à la sécurité alimentaire des familles. La capacité d'évolution des systèmes de production selon les exigences et opportunités des marchés alternatifs¹³ dépend des conditions d'accès aux ressources naturelles et au capital, de la disponibilité de la main d'œuvre, de la situation agro-écologique, de l'accès à la formation et à l'appui technique, et des relations sociales avec d'autres acteurs clés.

En second lieu, il est essentiel de connaître les caractéristiques et le fonctionnement des filières. Il s'agit d'analyser la répartition de la valeur ajoutée des produits vendus aux consommateurs entre les différents maillons de la filière, de la distribution des coûts et des risques entre les différents acteurs et leurs stratégies respectives. De la même façon, les études de marché permettent de connaître les caractéristiques du marché national et international d'un produit, ses segments, ainsi que les politiques et normes qui peuvent influencer l'évolution des segments du marché. Les filières et les marchés des produits périssables ou non, des grains, des légumes et des fruits, des produits agricoles ou des produits issus de l'élevage, disposent de caractéristiques particulières qui conditionneront la forme d'intervention de toute action.

Cette connaissance partagée avec les familles paysannes permet d'orienter l'action collective et de déterminer si l'activité économique de l'organisation paysanne est envisageable et sous quelles conditions. Une intégration verticale de la fonction commerciale pour l'organisation paysanne est viable quand l'amélioration de la qualité produit de la valeur ajoutée et/ou quand se développent de nouvelles filières qui régulent le marché local et limitent les effets négatifs d'éventuels oligopoles. Pour les organisations, la valeur ajoutée récupérée doit permettre d'améliorer le prix au producteur, même si elle représente de faibles montants qui peuvent cependant s'avérer significatifs pour l'économie familiale. Cette valeur ajoutée fixée localement doit également assurer le financement de l'organisation, de ses coûts de fonctionnement et des investissements.

Consolider des organisations durables sans schémas préétablis

Il n'existe pas de modèle idéal d'organisation paysanne. Le schéma d'organisation, ses objectifs, les activités et les services qui s'organisent, doivent correspondre à certaines conditions ou caractéristiques du produit en question, du contexte économique des filières et marchés, des intérêts des familles paysannes, de leurs capacités et de leurs besoins. L'orientation du processus d'organisation dépend de l'analyse précise de la réalité et de la décision de ses membres.

Dans un premier temps, il est essentiel de consolider les organisations de base (ou dites de « premier degré ») adaptées aux capacités et aux formes de gestion et contrôle social de ses membres, quoique parfois petites et « rustiques ».

¹³ Comme par exemple l'intensification du travail pour la production organique, pour l'amélioration de la qualité, ou l'introduction d'une culture ou d'un nouvel élevage

Dans un second temps, selon les exigences des filières et des marchés, il est parfois pertinent de faciliter des mécanismes de coordination entre ces organisations de premier degré et éventuellement, de structurer des organisations faitières pour l'action collective. La centralisation de certaines activités et services au sein de structures supérieures chargées de l'organisation de la collecte, de la certification, de la transformation, de la promotion, de la commercialisation et du crédit, présente des avantages. Elle facilite aussi bien les économies d'échelle que l'homogénéisation de la qualité, ainsi que les investissements importants et l'accroissement du pouvoir de négociation, et permet de diversifier les marchés. Elle permet également d'arbitrer la compétition entre les organisations de base, de socialiser les risques, d'organiser des mécanismes d'assistance technique autofinancés et de mener à bien des actions d'incidence politique.

L'expérience de la COOPAC au Pérou de centralisation et spécialisation des services financiers

Au nord du Pérou, différentes organisations de producteurs de café appuyées par Agronomes et Vétérinaires sans frontières, et en particulier Cepicafé, Cenfrocafé et Oro Verde géraient indépendamment leurs services d'épargne et de crédit. Mais depuis quelques années, la croissance de la base sociale des organisations et de leur activité commerciale a impliqué des besoins accrus de préfinancement des activités agricoles et de la collecte du café de leurs adhérents. Chaque organisation de producteurs avait mis en place un département financier plus ou moins formel, adapté à la gestion de petites sommes, qui rencontrait des difficultés telles que la non adaptation de ces systèmes à la réglementation financière nationale, l'obligation de paiement sur les transactions financières car les organisations n'étaient pas reconnues comme des organismes financiers régulés, la difficulté croissante de séparation par l'organisation de différents fonds (fonds de commercialisation, de crédit, d'assistance technique et de coopération) et une surcharge croissante d'activités au sein de ces organisations.

Depuis 2004, AVSF accompagne ces trois organisations dans leur réflexion sur la mutualisation des services financiers au sein d'une organisation faitière spécialisée. C'est ainsi qu'en 2006 a vu le jour la coopérative d'épargne et de crédit Coopac Norandino fondée par les trois organisations Cenfrocafé, Cepicafé et Oro Verde.

La Coopac base son système de crédit sur l'expérience acquise par les trois organisations depuis plusieurs années, en maintenant en particulier le mécanisme de caution solidaire, qui garantit un contrôle social par les membres dans la gestion des crédits. La Coopac assure ainsi une continuité mais également l'entrée de 7000 familles paysannes dans le système financier formel, qui bénéficient alors de nouveaux produits financiers d'épargne et de crédit. Aujourd'hui la Coopac suscite un intérêt grandissant des organismes de financement nationaux et internationaux, et se profile comme un modèle d'organisation qui pourrait être développé dans d'autres contextes.

La centralisation peut cependant concentrer le pouvoir et augmenter les risques de perte de contrôle social par la base paysanne. Il est donc important de considérer que cela impliquera des membres de l'organisation, des capacités renforcées et plus modernes de contrôle pour maintenir une articulation optimale entre les équipes techniques et les producteurs. Dans tous les cas, les processus de structuration et de renforcement de l'organisation sont lents et dépassent souvent la période d'un simple projet de trois à quatre ans.

La croissance du nombre de membres de l'organisation, des volumes et du chiffre d'affaires représentent des indicateurs de résultats et des effets du processus organisationnel mais ne sont pas des objectifs en eux-mêmes. Tout processus de croissance, de technification et de professionnalisation doit être raisonné et progressif. Il n'est pas non plus nécessaire que l'organisation occupe systématiquement tous les maillons de la filière et y assume toutes les activités. Il peut être parfois plus avantageux pour l'organisation de bâtir des alliances avec d'autres acteurs que de se charger de certaines activités. Une fois de plus, cela dépend des besoins, des coûts, des bénéfices et des capacités.

Pour conclure, le schéma que l'on cherche à bâtir et à consolider doit garantir l'équilibre entre les exigences du marché et la capacité de prise de risque des paysans, leur professionnalisation, leurs capacités ou les modalités existantes traditionnelles de gestion et de contrôle social des membres. Cet équilibre, qui peut évoluer au fur et à mesure du développement de l'expérience, est garant de la durabilité économique et sociale de l'organisation.

La reprise du contrôle des facteurs de production par les organisations de producteurs : l'exemple de l'Équateur

Au-delà de la commercialisation collective, les petits producteurs cherchent souvent au travers de leur organisation la diminution des risques et des coûts ainsi qu'un meilleur contrôle des facteurs de production. Ainsi, dans le sud de la cordillère équatorienne, de nombreuses petites organisations communautaires se sont constituées ces 20 dernières années suite à la réforme agraire. La raison d'être de ces organisations et leurs fonctions initiales étaient au départ d'obtenir des terres cultivables pour leurs membres, et par la suite d'améliorer l'accès à des services de base comme l'électrification des communautés, l'accès à l'eau potable et à l'irrigation, ainsi que l'amélioration des voies d'accès, ces facteurs constituant des conditions de base nécessaires au développement de l'activité agricole.

Ces organisations cherchent aujourd'hui à appuyer leurs membres dans l'accès aux intrants et à des systèmes de préfinancement de l'activité agricole. Par exemple, l'association de petits fruits Jatun Cañar (Sud Équateur) achète collectivement et assure le contrôle de qualité des plants de fraisiers pour ses associés. Différentes organisations, comme l'association pour le développement de la paroisse Octavio Cordero (Sud Équateur) appuient la mise en place de caisses d'épargne et de crédit. Depuis peu, certaines de ces organisations négocient avec les municipalités et organisent des marchés de vente directe de produits issus de l'agriculture paysanne.

Agronomes et Vétérinaires sans frontières les accompagne dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement, principalement sous forme de conseils et formation aux équipes dirigeantes. Agronomes et Vétérinaires sans frontières assure également le cofinancement de petits investissements pour la transformation et l'amélioration des lieux de vente sur les marchés municipaux.

Renforcer les organisations au-delà de l'efficacité économique

Doter les organisations paysannes de capacités adaptées et professionnelles de gestion et administration est primordial. Néanmoins, **une organisation paysanne n'est pas une entreprise au sens habituel du concept qui investit en fonction de la rentabilité du capital.** Une organisation

est l'outil et le résultat d'une action collective qui utilise des méthodes de gestion de l'entreprise au service d'un groupe social. Elle est assujettie à l'obligation de répondre aux intérêts de tous ses membres et de produire des bénéfices tangibles, aussi bien économiques que sociaux, pour tous. Non seulement l'organisation permet de mieux commercialiser et de mettre en place des filières alternatives plus favorables aux intérêts des petits producteurs, mais elle constitue également un outil de pouvoir et d'influence pour les populations paysannes exclues.

Pour toutes ces raisons, mais aussi pour assurer le soutien économique et social de ces dynamiques d'organisation autour d'un objectif économique, il est nécessaire de consolider parallèlement la démocratie interne, la participation active et consciente des intérêts, des droits et des obligations des membres, en incluant les jeunes et les femmes. Le développement des capacités de gestion collective passe également par le renforcement de la capacité d'analyse du contexte et de prise de décision, d'une vision commune par rapport aux stratégies, de l'autonomie par rapport aux entités d'appui, de la transparence, de la circulation de l'information et du contrôle social interne.

Respecter les stratégies des familles paysannes et ne pas imposer les processus

Toute action de coopération pour le renforcement de processus organisationnels doit, d'une part, analyser et comprendre les dynamiques économiques, sociales et culturelles dans lesquelles l'action s'insère, de même que les stratégies des familles paysannes qui soutiennent ces processus. Elle doit d'autre part reposer sur un accord concerté entre *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* et l'organisation paysanne sur les résultats à atteindre. L'action doit s'appuyer sur les capacités existantes des membres de l'organisation. La consolidation des organisations paysannes est donc toujours progressive et graduelle. Au fur et à mesure que l'expérience, la confiance et la capacité des familles concernées se consolident, des solutions sont trouvées et des difficultés surmontées tandis que de nouveaux défis apparaissent.

En voulant atteindre des résultats spectaculaires rapidement, nombreux sont les exemples de projets fournissant aux organisations paysannes « bénéficiaires », dès le début de la coopération, des infrastructures, des équipements de pointe et un personnel professionnel coûteux, au-delà des moyens de l'organisation. Atteindre un point d'équilibre financier élevé en cherchant à tout prix à accroître l'activité économique de l'organisation, devient alors l'obsession du projet et de ses dirigeants au détriment de la construction des capacités propres de l'organisation paysanne, de son autonomie, du contrôle social et de la démocratie... Dans de nombreux cas, les organisations n'arrivent pas à assumer ces enjeux au-delà de la durée du projet.

Il faut également remarquer qu'au début de toute expérience d'organisation, dans de nombreux cas, d'autres acteurs de la filière développent des stratégies de dumping pour tenter de faire échouer l'organisation naissante et détourner les producteurs de cette démarche collective.

Former, concerter, négocier et participer à l'action collective

L'action de coopération pour le renforcement des organisations paysannes dans leurs capacités de gestion des filières et des marchés se base sur trois grandes activités : (a) la formation et l'information, (b) la concertation interne et externe et (c) l'accompagnement dans l'expérience.

La formation et l'information doivent être larges et différenciées selon les types d'acteurs de l'organisation, qu'il s'agisse des dirigeants, des membres, des techniciens et des gérants, des jeunes et des femmes. Ces appuis doivent être concrets en réponse à des besoins perçus de compréhension et d'analyse des problèmes et des défis, de planification, de réalisation et de suivi des activités, et de contrôle interne. L'amélioration de la connaissance et des capacités de tous les membres, dirigeants et techniciens, permet de générer la vision commune nécessaire à une action collective efficace et durable, et peut faciliter une meilleure résolution des problèmes, des blocages et des conflits. Une formation large permet la spécialisation et professionnalisation de quelques leaders et techniciens garants de l'autonomie des organisations paysannes, mais assure également une capacité de contrôle social de l'ensemble des membres de l'organisation.

Ces activités de formation et d'information vont de pair avec l'animation de la concertation en interne pour une gestion de l'organisation et de la filière qui soit favorable à la plupart des familles paysannes. La concertation interne vise la définition des objectifs organisationnels, des normes de fonctionnement, et des modalités de résolution de conflits d'intérêts entre les membres, les techniciens et les dirigeants. Elle doit permettre une amélioration permanente et socialement acceptée de l'organisation interne.

Un dispositif performant de formation du projet FORCAFE en Bolivie pour la démocratie interne au sein des organisations de producteurs de café

Le projet FORCAFE, exécuté par Agronomes et Vétérinaires sans frontières en Bolivie de 2003 à 2007, a mis en œuvre en particulier un programme massif de formation de promoteurs paysans au sein des organisations caféières (environ 500 producteurs de plus de 20 organisations de producteurs caféières bénéficiaires du programme). Les promoteurs étaient choisis par leurs organisations qui cofinançaient leurs coûts de formation à la condition qu'ils assurent par la suite une formation des membres de leurs propres organisations.

Le programme visait à assurer un meilleur contrôle social des caféiculteurs dans les prises de décision et à répondre au défi de la professionnalisation des organisations liée à l'exportation directe du café sur le marché international. Le programme de formation était structuré en treize modules, durant deux ans, portant en particulier sur les thèmes administratifs, comptables, commerciaux et financiers, et considérant en particulier le renforcement de la transparence et de la participation pour la gestion de ces fonctions au sein des organisations.

Pour renforcer la proposition de formation, des modules spécifiques ont été proposés aux dirigeants et personnels techniques des organisations, aussi bien au niveau des bases que des faïtières, sur des thèmes spécifiques liés à l'exercice de leurs fonctions : gestion, commercialisation, gestion des systèmes de certification, services financiers ou politiques agricoles.

La démultiplication des formations était assurée par les promoteurs paysans, avec l'appui de l'équipe technique d'AVSF. Cette formation à l'ensemble des membres des organisations a joué un rôle clé dans l'amélioration de la participation et des modes de prise de décision au sein des organisations, dans le renforcement de l'identité des producteurs et dans le développement de leurs capacités entrepreneuriales.

Quand bien même est recherchée une relation la plus directe possible entre les paysans producteurs, leur organisation et les consommateurs, il est indispensable pour l'organisation paysanne d'établir des relations avec d'autres acteurs sur le territoire et dans la filière tels que les grossistes et commerçants, les supermarchés, les exportateurs, les importateurs, les banques, les entreprises de transformation, les certificateurs, les fournisseurs, mais aussi les collectivités locales et les pouvoirs publics ...

Généralement les conditions de négociation avec ces différents acteurs sont défavorables pour les familles paysannes. Les relations de pouvoir économique et social entre les paysans, les entreprises et les pouvoirs publics sont en effet très souvent asymétriques. Se limiter au rôle de faciliter la concertation entre ces parties ne garantit pas des accords qui assurent les intérêts des producteurs. Atteindre des accords gagnant-gagnant n'est pas illusoire, mais requiert d'accompagner également la construction de propositions, leur négociation entre les parties et le suivi et le contrôle de leur application et respect, dans le but d'assurer des contrats commerciaux, des services et politiques favorables à l'organisation et à ses familles membres.

4. Conclusion

Dans un contexte marqué par des conditions de pouvoir et de négociation entre acteurs des filières de produits agricoles et d'élevage généralement défavorables aux petits producteurs, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* considère donc indispensable et pertinent d'accompagner la structuration d'organisations paysannes pour leur faciliter une meilleure insertion au sein de ces filières.

Loin d'une approche guidée par le seul objectif de rentabilité économique, d'efficience et de compétitivité de « l'entreprise paysanne », la coopération d'AVSF s'inscrit avant tout dans une optique de **développement du territoire rural dans son ensemble** : gestion durable des ressources naturelles, maintien de stratégies de sécurité alimentaire locale et dispersion des risques liés aux marchés par la diversification des productions, redistribution équitable des bénéfices sur l'ensemble du territoire et contrôle social de l'activité développée par les paysans, etc.

Pour une insertion favorable et juste des paysans sur les marchés, AVSF appuie donc le renforcement d'organisations paysannes, dont les formes juridiques et organisationnelles doivent s'adapter à chaque contexte et répondre aux attentes exprimées par les populations rurales elles-mêmes. Il n'existe ainsi pas de modèle d'organisation économique qui puisse être prédéfini. Les schémas adoptés et définis par les paysans doivent cependant donner naissance à des organisations légitimes, socialement reconnues, autonomes dans leur prise de décisions et durables.

L'accompagnement en coopération doit donc respecter les rythmes des organisations et communautés rurales concernées. Sans sous-estimer la nécessité de l'équilibre économique de « l'entreprise paysanne », le renforcement des capacités internes techniques et de gestion, l'insertion et le contrôle social de l'organisation sur son territoire sont tout aussi importants pour sa durabilité que l'atteinte du point d'équilibre et de la rentabilité.

L'action d'AVSF vise finalement à renforcer la place de ces organisations dans les filières conventionnelles par de meilleures conditions de négociations avec les autres acteurs : intermédiaires, grossistes, exportateurs, etc. Mais l'objectif est également de consolider - ou

développer - avec les organisations de nouvelles filières et nouveaux marchés « alternatifs », tant sur le marché international (commerce équitable) que sur les marchés nationaux, en établissant notamment des relations plus directes entre consommateurs et producteurs. Ces filières permettent des rémunérations du travail souvent supérieures à celles des filières conventionnelles, et valorisent la qualité des produits ainsi que les savoirs et modes de production paysans. Elles permettent également de prouver qu'il est possible de changer les structures et les modalités qui régissent actuellement les rapports commerciaux dominants, au profit d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre acteurs, et d'une alimentation saine, de qualité et à des prix abordables pour les consommateurs.

Fortes des résultats intéressants obtenus grâce à une meilleure insertion dans les filières - au niveau local, national ou international - et au développement de réseaux toujours plus structurés et porteurs de propositions, les organisations paysannes acquièrent un positionnement plus fort auprès des décideurs à différentes échelles pour faire valoir leurs intérêts allant dans le sens du soutien à l'agriculture paysanne. Elles ont finalement le mérite - et ce n'est pas le moindre - de revaloriser le rôle et le métier de paysan producteur, dans des pays où il est encore trop souvent déprécié, tant par les consommateurs que par les propres gouvernements.

Bibliographie

- Défendre le paysannat dans un contexte de globalisation, communication de Marcel Mazoyer, FAO, 2001
- Renforcement des organisations économiques de producteurs et chaînes : positionnement stratégique et politique, références méthodologiques, CICDA, Quito, 2002
- *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* et le commerce équitable, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières*, 2005
- Etude régionale sur les « Facteurs de succès des Entreprises Associatives Rurales », SNV - Intercoopération - AVSF, RURALTER, Quito, 2006
- Actes des travaux des groupes de l'atelier « OECA's et chaînes » de Barquesimeto (Venezuela), *Agronomes et Vétérinaires sans frontières*, Quito, 2006.
- Les enjeux du changement d'échelle - Actes de rencontres de printemps à Montpellier, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières*, Nogent-sur-Marne, 2006.
- Défendre les agricultures paysannes : lesquelles et pourquoi ?, GRET-AVSF-CCFD, Coordination Sud, Paris, avril 2008

© VSF-CICDA - Agronomes et Vétérinaires sans frontières, Lyon - France, 2008



Association française de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, *Agronomes et Vétérinaires sans frontières* s'est donné pour mission d'agir avec les familles rurales isolées les plus menacées par la grande pauvreté et l'exclusion. Elle appuie les agricultures paysannes et met à leur service les compétences de professionnels dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale. Agronomes et Vétérinaires sans frontières coopère dans plus de vingt pays, en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie, au côté des sociétés paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social.

www.avsf.org